



Rendre un évènement accessible

Rendez accessible vos évènements et manifestations en 4 étapes clefs.

La mise en accessibilité se situe à toutes les étapes de l'évènement dès sa conception.

Votre objectif est de s'assurer que les étapes sont prises en compte et traitées.

4 recommandations :

1. **Anticiper** en mobilisant en amont l'ensemble de vos partenaires : l'accessibilité est un travail qui s'inscrit dans le temps avec les personnes concernées.
2. **Organiser** votre mise en accessibilité avec un plan d'aménagement pour avoir une vision précise des lieux, leur accès, les équipements et les services existants.
3. **Nommer** et former un référent accessibilité : il coordonnera vos actions, il veillera à ce qu'il n'y ait pas de rupture d'accessibilité entre l'accès au site, les prestations d'accueil, le cheminement vers vos espaces d'animation.
4. **Communiquer** sur ce qui est accessible.

Liens utiles

Outils pratiques

[Dossier accessibilité.pdf](#)

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.